



CATASTROPHES NATURELLES

Le gouvernement face à l'ampleur des érosions

Devant l'Assemblée nationale lors de la séance des questions orales avec débats le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé l'inscription d'une ligne de crédit de près de 3 milliards FCFA au budget de l'Etat exercice 2024 pour traiter les érosions et glissements de terrains répertoriés dans plusieurs arrondissements de Brazzaville.

Ce budget jugé en hausse comparativement à celui de l'année 2023, soit 1,8 milliard FCFA, semble en pratique peu suffisant, au regard de l'ampleur des phénomènes dont les plus spectaculaires menacent les quartiers Jacques Opangault, Nkombo, Massengo, Congo-Chine, Makabandilou et Intsali.

Page 16



Une partie de la clôture du centre Don Bosco engloutie par l'érosion

AGRO-INDUSTRIE

La BDEAC promet d'accroître son appui financier au Congo



La photo de famille des officiels/DR

L'institution financière sous-régionale, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), entend injecter 130 milliards de FCFA dans le secteur agricole au Congo où ses subventions antérieures sont estimées à

plus de 15 milliards FCFA. Selon le vice-président de cette institution, Jean Paterne Megne Ekoga, des moyens sont en train d'être déployés pour permettre au Congo d'atteindre la souveraineté alimentaire, à travers notamment le Plan stratégique 2023-2027, encore appelé « Azobé ». D'où cette facilité à l'accès aux crédits et aux interventions ciblées à travers le Fonds spécial de développement rural de base logé à la banque.

Page 5

CENTRE COMMERCIAL

Ouverture aujourd'hui de Brazza Mall



Le centre commercial Brazza Mall, situé en face du siège du sixième arrondissement de la capitale, ouvre officiellement ses portes au grand public ce 20 décembre. Cet espace moderne, un lieu d'attractivité, de shopping et de vente des

objets intégrant à la fois l'alimentation, le vestimentaire et autres biens et services dispose également d'une galerie d'art dédiée ainsi que d'autres espaces destinés aux artistes, en particulier aux acteurs culturels.

Page 3

DIPLOMATIE

Le Gabon rappelle son ambassadeur en poste en Angola

Les autorités gabonaises de la transition ont décidé de rappeler leur ambassadeur en poste en République d'Angola pour consultation, une décision qui serait consécutive à celle des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale qui ont maintenu la suspension du Gabon de ses instances jusqu'au retour de l'ordre constitutionnel. L'option prise par le Gabon marque un coup de froid entre Libreville et Luanda dont les relations semblent être tendues depuis quelque temps.

Page 6

Éditorial

Rebondissement

Page 2

ÉDITORIAL

Rebondissement

L'arrêt de la Cour suprême du 16 novembre 2023 relance-t-il le débat sur le contentieux opposant Abdoul Madjid Traoré à l'Ordre national des pharmaciens du Congo ? C'est la question que se pose presque tout le monde. Réunis en assemblée générale extraordinaire le 14 décembre, les membres du Syndicat des pharmaciens du Congo ont tenté de donner quelques réponses.

Selon eux, cet arrêt ne donne aucun droit à Madjid d'ouvrir une officine pharmaceutique dans la mesure où, ont-ils argumenté, ce dernier est en porte-à-faux avec l'article 29 de la loi n° 012-92 du 29 avril 1992 qui dispose : « Aucun pharmacien ne peut prétendre exercer son art en République du Congo s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de l'Ordre national des pharmaciens du Congo ».

L'affaire Madjid, qui a alimenté les débats depuis près de quinze ans, était momentanément close quand le ministre de la Santé et de la Population avait pris l'arrêté n°10732 du 5 septembre 2023, corrigeant la procédure administrative antérieure.

Suite à ce dernier rebondissement, les professionnels du médicament invitent le plaignant à faire profil bas afin de recommencer la procédure en respectant les différentes étapes prévues par les textes régissant le secteur de la pharmacie au Congo. Va-t-il entendre raison ? Ou s'appuiera-t-il sur la décision de justice pour ouvrir son officine pharmaceutique ?

En effet, la crainte est que, par effet de mode, la vente des médicaments ne puisse pas obéir aux procédures règlementaires avec toutes les conséquences négatives que cela comporte dans une société où les questions de santé publique sont parmi les plus cruciales.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

La BAD apporte au Congo un appui budgétaire de plus de 55 milliards FCFA

L'Assemblée nationale a autorisé, le 14 décembre à Brazzaville, la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement du Programme d'appui à la gouvernance et à la diversification économique (PADGE)-Phase 1.

D'un montant de 92 millions d'euros, soit environ 55 384 000 000 FCFA, le prêt vient en soutien au programme conclu avec le Fonds monétaire international, dans le cadre de la facilité élargie de crédit. Ce programme d'appui s'étend sur deux ans : 2023 et 2024. Il vise à améliorer l'efficacité et la transparence des investissements publics ; renforcer la gouvernance des entreprises publiques, réduire le poids budgétaire des subventions aux entreprises publiques et contenir les risques budgétaires ; améliorer l'environnement des affaires, afin d'augmenter la part de l'investissement privé dans l'économie. Il s'agira aussi de réformer le secteur de l'électricité de manière à le rendre viable, tout en favorisant l'implication du secteur privé et promouvoir de nouvelles filières telles que le bois et le gaz en vue de générer de nouvelles sources de revenus pour le pays.

Selon le gouvernement, les mesures d'appui budgétaire de la BAD concerneront les finances publiques ; l'économie forestière ; l'énergie et l'hydraulique ; la planification du développement ; les marchés publics ; les hydrocarbures ; le secteur privé. « Ce programme a pour objectif de renforcer la résilience de l'économie congolaise et de réduire sa dépendance au secteur pétrolier, tout en veillant à concilier les impératifs de croissance et de lutte contre le changement climatique. Il comprend deux composantes : l'amélioration de la gouvernance économique et budgétaire ; la diversification économique et la valorisation durable des ressources naturelles », a précisé la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale dans son rapport.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

La Chine fait un don au Congo pour assister les familles vulnérables

La Chine a remis le 11 décembre, par l'intermédiaire de son ambassade en République du Congo, un don de trois millions de dollars au Programme alimentaire mondial (PAM) afin de répondre aux besoins des familles en situation de vulnérabilité alimentaire dans le pays.

L'accord relatif au don a été signé lundi entre l'ambassadeur de Chine au Congo, Li Yan, et le représentant résident du PAM, Mamadou Mbaye.

Cet appui du gouvernement chinois fait suite à

l'opération par laquelle 1356 et 880 foyers ont reçu respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire une assistance alimentaire composée de riz. « Dans le monde entier, la Chine appuie le PAM à chaque fois qu'il y a urgence dans les domaines de la santé, de la résilience et même de l'éducation. Au Congo, la Chine a une diversité d'assistance dans le cadre de la coopération Sud-Sud à travers le monde », a rappelé Mamadou Mbaye. Il a indiqué qu'en dehors de l'assistance alimentaire et sanitaire, la Chine soutient, toujours au Congo, les petits producteurs au nombre de plus de 1700 œuvrant dans la production de manioc.

Xinhua

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

COMMERCE

Brazza Mall ouvre ses portes ce 20 décembre

Le centre commercial Brazza Mall, situé en face du siège du sixième arrondissement de Brazzaville, s'ouvre officiellement ce mercredi. Cet endroit ambitieux et moderne développe et offre à la fois un espace de shopping et de vente des objets en commençant par l'alimentation jusqu'aux biens et services, en passant par les produits made in Africa.

L'attractivité des lieux est renforcée par la disponibilité d'une galerie d'art dédiée ainsi que d'autres espaces destinés aux artistes, en particulier, et aux acteurs culturels, en général.

Le Mall de Brazzaville va au-delà du Congo puisqu'il fait partie d'un groupe international. On y trouvera, également, des activités de loisirs qui s'inscrivent dans un vaste espace de vente. Brazza Mall vient ainsi redéfinir le paysage commercial africain au cœur du bassin du Congo, estiment les promoteurs.

Ils pensent que cette plateforme, considérée comme le plus grand centre commercial d'Afrique centrale, contribuera au développement du pays et de toute la région, participant à l'essor



du secteur commercial et à la création de nombreux emplois.

Le but du centre est d'offrir à la fois un espace commercial avec de nombreuses

enseignes internationales représentées, un supermarché, des espaces de plaisir comme les nombreux restaurants et cafés, mais aussi des services indispensables

au bien-être des Brazzavillois (banques, pharmacies, salons de beauté, spa et salle de sport).

Signalons que le grand centre commercial Braz-

zaville Mall est situé au cœur de Brazzaville, à Mpila, dans la zone où se trouvaient les casernes militaires détruites du fait des explosions du 4 mars 2012.

Rude Ngoma

TECHNOLOGIES

Brazzaville abrite le premier forum africain sur les compétences numériques

Le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a ouvert, le 18 décembre à Kintélé, dans le département du Pool, avec l'appui de ses partenaires, le premier forum africain sur les compétences numériques, en vue de promouvoir la culture du numérique sur le continent.

Le premier forum africain sur les compétences numériques se tient du 18 au 20 décembre au Centre international de conférence de Kintélé, sur le thème « Construire un vivier de talents numériques pour l'Afrique ». De nombreux jeunes, férus des nouvelles technologies et des experts africains dans le domaine participent à la rencontre qui promeut le développement de compétences numériques des individus, des entreprises et des communautés.

A l'ouverture des travaux, deux panels ont été animés par des experts en numérique. Le premier, dit de haut niveau, a été développé par le président de Smart Africa, Lacina Koné, sur le thème « Politiques et stratégies pour la création d'un vivier de talents numériques dans le cadre de l'agenda 2063 de l'Union africaine ». Le segment des experts, pour sa part, a porté sur « Les compétences numériques au service de la révolution industrielle de l'Afrique ». Parallèlement, des ateliers se sont tenus sur le E-commerce et l'employabilité à l'ère du numérique.

Saluant la tenue de ce premier forum africain sur les compétences numériques, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a rappelé à tous l'enjeu du numérique



Le ministre Léon Juste Ibombo ouvrant les travaux du forum/Adiac

à travers le monde.

« La croissance inclusive, telle que soulignée, ne peut

s'accommoder qu'en dotant le continent d'une nouvelle génération de jeunes africains

talentueux et compétents, susceptibles d'apporter des solutions africaines aux pro-

«La croissance inclusive, telle que soulignée, ne peut s'accommoder qu'en dotant le continent d'une nouvelle génération de jeunes africains talentueux et compétents, susceptibles d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains de développement. L'adhésion des institutions techniques africaines à l'idée d'accompagner le Congo intègre la politique du gouvernement en matière de développement de l'économie numérique, la stabilité politique du pays, la diplomatie économique dynamique »

blèmes africains de développement. L'adhésion des institutions techniques africaines à l'idée d'accompagner le Congo intègre la politique du gouvernement en matière de développement de l'économie numérique, la stabilité politique du pays, la diplomatie économique dynamique », a indiqué Léon Juste Ibombo.

Le ministre a fait savoir que les compétences numériques sont de nos jours au cœur de toutes les tribunes sur le e-development, et l'Afrique, dont la dividende démographique des jeunes est évaluée à plus de 77%, doit tirer l'épingle du jeu afin d'améliorer son produit intérieur brut de 4,5% en moyenne.

Parlant du développement numérique au Congo, Léon Juste Ibombo a dit avoir noué un partenariat bénéfique avec le Sada et le Caria, lequel a déjà permis l'organisation de plusieurs formations certifiantes. Celles-ci, a-t-il renchéri, portent, entre autres, sur la formation de 60 ingénieurs en intelligence artificielle et 60 autres en cybercriminalité.

De même, 90 magistrats congolais sont déjà formés en intelligence artificielle ainsi que l'Etat de droit, et actuellement plus de 400 étudiants suivent une formation en ligne en management des projets numériques.

Firmin Oyé



Ouverture d'un poste Organisation : WCS - Wildlife Conservation Society - Congo-Brazzaville

Titre : Coordinateur du programme sur les tourbières, WCS-Congo
Rend compte à : Conseiller principal en matière de politique climatique et de biodiversité, WCS-Congo
Lieu : Brazzaville, République du Congo (avec de fréquents déplacements sur le terrain)
Date de début : dès que possible
Type de poste : Temps plein, 1 an renouvelable

Résumé du poste :

Le poste est chargé de diriger le développement d'une feuille de route pour la protection des tourbières afin de soutenir l'intérêt exprimé par le gouvernement de la République du Congo d'élever le statut de protection des tourbières au Congo. Pour ce faire, le coordinateur du programme des tourbières travaillera en étroite collaboration avec les équipes techniques de WCS-Congo, en particulier avec le conseiller technique en chef du LTCR, afin de gérer la mise en œuvre, l'évaluation et les opérations du portefeuille de projets de WCS sur les tourbières. Le portefeuille se concentre sur l'amélioration et l'expansion de la conservation et de la gestion des tourbières au niveau des sites (LTCR) ainsi qu'au niveau national, et comprend de multiples projets soutenus par des agences de financement multilatérales, nationales et philanthropiques - dont certaines incluent des organisations partenaires ainsi que WCS.

Principales responsabilités :

Partenariat

- Servir de point de contact de WCS avec les partenaires du projet de tourbières de WCS Congo et être responsable de l'ensemble des opérations et des performances des différents projets, y compris les projets partenaires fournissant un cofinancement, et échanger régulièrement les meilleures pratiques ou les leçons apprises afin d'harmoniser les approches.
- Il/elle soutiendra le développement d'une feuille de route sur la protection des tourbières pour soutenir l'intérêt exprimé par le gouvernement de la République du Congo d'élever le statut de protection des tourbières au Congo, y compris la recherche, l'analyse et la présentation d'informations recueillies à partir d'une variété de sources.
- S'engager avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) pour assurer une coordination et une collaboration étroites avec leurs services.
- Responsable de la planification et de l'animation des ateliers liés à l'élaboration de la feuille de route sur la protection des tourbières, notamment en proposant des sujets à l'ordre du jour, en apportant une contribution de fond, en identifiant les participants, en préparant des documents et des présentations, et en effectuant d'autres tâches pour garantir les résultats.
- Diriger les efforts de mobilisation des ressources en identifiant et en rencontrant les donateurs potentiels et en préparant

et en soumettant les documents de projet aux donateurs potentiels.

Programmation

- Il/elle coordonnera avec le conseiller technique principal du LTCR et le personnel concerné au sein des équipes de projet basées à Brazzaville, le cas échéant, la mise en œuvre du plan de travail des différents projets du LTCR sur les tourbières afin d'assurer la fourniture d'une feuille de route nationale pour l'amélioration de la protection des tourbières.
- Coordonner le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des projets du portefeuille de tourbières de WCS Congo ; surveiller et analyser le développement et la mise en œuvre de ces projets ; examiner les documents et les rapports pertinents ; identifier les problèmes et les questions à traiter et initier des actions correctives ; assurer la liaison avec les parties prenantes concernées ; assurer les actions de suivi.
- Coordonner la conception du système de suivi participatif pour les différents projets relatifs aux tourbières et être responsable de la gestion globale, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre.
- Il est chargé de superviser les consultants externes engagés pour effectuer des analyses politiques, y compris l'examen et l'analyse des questions et des tendances, la préparation d'évaluations ou d'autres recherches et études.
- Organiser et préparer des documents écrits, par exemple des projets de documents d'information, des analyses, des

- sections de rapports et d'études, des contributions à des publications relatives à la protection des tourbières au Congo.
- Effectuer des missions régulières pour suivre et assurer la bonne mise en œuvre des activités du projet sur les tourbières au Congo.
- Préparer des rapports techniques et financiers dans les délais requis, à la demande des partenaires, du WCS et des donateurs.
- Effectuer d'autres tâches en fonction des besoins.

Qualifications, aptitudes et compétences requises :

- Diplôme supérieur en sylviculture, gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement ou dans un domaine connexe.
- Au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la foresterie, de la conservation, de la politique, de l'environnement, du développement durable, de la forêt ou des chaînes d'approvisionnement en produits agricoles liés à la déforestation.
- Maîtrise de l'anglais et du français.
- La connaissance du financement du climat et des marchés du carbone est un atout.

Comment postuler

Les candidats intéressés doivent poser leurs candidatures à l'adresse suivante : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 10 janvier 2024. Ou déposer leurs candidatures au Bureau de WCS Congo sise 151 avenue Charles de Gaulle à Brazzaville.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Réf : AMI/WCS/CG/2023

La **Wildlife Conservation Society (WCS)** est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages, qui intervient dans près de 60 pays à travers le monde, et dont le siège se trouve à New York.

La WCS travaille depuis plus de 30 ans au Congo, où elle a son siège national à Brazzaville. Dans le cadre de ses activités, la WCS cherche des fournisseurs de biens et services dans différents domaines cités ci-dessous.

Cette procédure a pour but de valider des fournisseurs pour faciliter la participation aux appels d'offre à venir. Nous invitons les entreprises souhaitant collaborer avec la WCS à venir retirer un dossier de candidature aux bureaux de la WCS (adresses dans le tableau ci-contre) à partir du **11/12/2023**. Ces mêmes adresses serviront de lieux de dépôt.

VALIDATION FOURNISSEURS



BRAZZAVILLE	151 Avenue Général de Gaulle, face Laboratoire National	EPENA	Bureau WCS
OUESSO	Avenue principale, proximité Conseil Économique	KABO	Bureau WCS
BOMASSA	Parc National de Nouabalé-Ndoki	MAKAO	Bureau WCS
POINTE-NOIRE	Bureau WCS	IMPFONDO	Bureau WCS

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse email : congoprocurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Lot	Biens et services	Lot	Biens et services	Lot	Biens et services
1	Agence de voyage	13	Garage véhicule	25	Plomberie
2	Assurance et courtier d'assurance	14	Gardiennage	26	Prestations graphiques et agences de communication
3	Carburant et lubrifiant	15	Logement et location de salles de conférence (Hôtellerie)	27	Produits alimentaires
4	Construction de bâtiments	16	Maçonnerie	28	Produits d'hygiène et d'entretien
5	Courrier express, livraison de colis national et international	17	Maintenance générateur	29	Produits pharmaceutiques
6	Couverture médiatique	18	Matériel électro-ménager	30	Quincaillerie
7	Électricité	19	Matériel informatique et numérique	31	Reprographie
8	Entretien et réparation split	20	Menuiserie	32	Restauration
9	Équipements anti-incendie	21	Mobilier de bureau	33	Transitaire (gestion de dédouanement des cargos)
10	Forage (entretien et réparation inclus)	22	Pièces de rechange moteur hors-bord	34	Transport des ordures
11	Fourniture d'accès internet (VSAT, Fibre optique et autre)	23	Pièces de rechange moto	35	Transport et location de véhicules
12	Fournitures de bureau	24	Pièces de rechange véhicule	36	Vente et installation d'équipements solaires

Les fournisseurs validés l'an dernier sont priés de ne pas soumissionner. Vos dossiers restent valides.



La date de clôture du dépôt des dossiers d'appel d'offre est fixée au :

08/01/2024 à 17h00

Les soumissionnaires souhaitant envoyer les dossiers par mail peuvent utiliser congoprocurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Pour la WCS Congo, Richard Malonga, Directeur Général

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Tout fournisseur œuvrant dans un domaine non cité et qui veut travailler avec la WCS peut envoyer son dossier en spécifiant son domaine d'activité.

AGRO-INDUSTRIE

La BDEAC promet d'accroître son soutien financier au Congo

Le secteur agricole congolais a bénéficié des subventions de plus de 15 milliards FCFA octroyées par la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), au cours de ces quinze dernières années. L'institution financière entend injecter 130 milliards de FCFA dans l'agriculture dans les cinq prochaines années.

Le développement du monde rural au sein de la sous-région Afrique centrale figure parmi les priorités de la BDEAC. La stratégie de développement de la Banque a été présentée lors de la vingt-huitième édition du think-tank « Les vendredis de carrefour », le 8 décembre dernier, à Brazzaville, en présence des autorités congolaises, des partenaires au développement, des acteurs de la société civile et des experts du secteur agricole.

Selon le vice-président de la BDEAC, Jean Paterné Megne Ekoga, des moyens sont en train d'être déployés pour permettre au Congo d'atteindre la souveraineté alimentaire, à travers notamment le Plan stratégique 2023-2027, encore appelé « Azobé ». Pour cela, la banque va faciliter l'accès aux crédits aux producteurs, grâce aux prêts directs en direction sur-



Photo de groupe des officiels/DR

tout des opérateurs privés ; aux cautions, avals et garanties, accordées aux opérateurs privés, en couverture de leurs engagements vis-à-vis des banques commerciales ; aux lignes de refinancement et aux interventions ciblées à travers le Fonds spécial de développement rural de base logé à la banque. Il faut ajouter que l'objectif poursuivi par les initiateurs de

cette rencontre était d'instituer un cadre d'échange entre les parties prenantes, afin de contribuer à formuler des politiques publiques pour le développement du secteur agricole en Afrique. Au cours des discussions, les participants ont insisté sur les freins liés au développement de l'agriculture, le potentiel agricole et écologique de la région, ainsi que les réponses

apportées par les banques de développement aux besoins en ressources financières de l'agro-industrie.

« Agriculture, sécurité alimentaire, agro-industrie en Afrique : modèles de développement et modes de financement » est le thème central de la vingt-huitième édition du think-tank. Les différents intervenants à ces assises ont plaidé pour la

mobilisation des financements en faveur de la mécanisation de l'agriculture et des chaînes de valeur agricole. Ces financements devraient être injectés au profit des acteurs publics ou privés directement ou indirectement, à travers des établissements de crédit ou de microcrédit identifiés.

« Le rêve agricole nous impose donc d'emprunter un chemin nouveau à l'exigence de marquer un stop au carrefour de l'ingéniosité pour penser une agriculture, comme elle doit être compatible avec nos habitudes et cultures alimentaires et donner place dans nos assiettes à moins de pizzas, hamburgers, et peut-être pourquoi pas allusion de bananes, de couscous à base de farine de manioc », a lancé Mike Gloire M'Vila, le secrétaire général de l'initiative think Tank.

Fiacre Kombo

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Nécessité de s'ouvrir à d'autres entités nationales

Les participants au troisième conclave des inspecteurs du travail, tenu du 13 au 15 décembre à Brazzaville, ont pris un certain nombre de résolutions dont celle visant à nouer un partenariat actif dans les domaines du contrôle, de la formation et de l'apprentissage, des statistiques du travail avec certaines administrations et certains établissements publics.

Placé sur le thème « Promouvoir les partenariats pour l'efficacité du service public du travail », le troisième conclave des inspecteurs du travail a été, entre autres, marqué par l'organisation d'une table ronde sur le partenariat, à laquelle plusieurs institutions partenaires ont participé. Ainsi, les participants ont décidé de « la mise en place des accords de partenariat entre la direction générale du travail et chacune des entités suivantes : la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi, la direction générale de l'Agence congolaise pour l'emploi, la direction générale du Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage, le commandement des forces de police, le tribunal du travail et le parquet », ont-ils mentionné dans le communiqué final.

Pour l'efficacité du service public du travail, ils ont pris la résolution de produire les statistiques du travail pour tous les services des directions départementales du travail à compter de 2023 ; tenir la quatrième édition du conclave des inspecteurs du travail au titre de l'année 2024 à Pointe-Noire. Au terme des travaux, deux recommandations ont été formulées, notamment le renforcement des capacités opérationnelles des inspecteurs du travail à travers des

actions de formation multiformes, ainsi que la dotation des directions départementales du travail des moyens logistiques appropriés pour l'accomplissement de leurs missions.

Les trois jours de travaux ont également permis aux participants de suivre plusieurs communications dont celles liées à la cartographie nationale du climat social pour la prévention des conflits sociaux majeurs ; la constitution d'un fichier national des entreprises et établissements relevant du code du travail. A cela, s'ajoutent la prestation du serment et une carte professionnelle pour les inspecteurs du travail ; les documents administratifs aux normes pour un contrôle efficace ; le cadre de gestion de la performance de la direction générale du travail ; la planification stratégique de la conformité.

Clôturant les travaux, le directeur général du travail, Joseph Akondzo Nguiamo, s'est félicité du fait que les objectifs de la réflexion collective sur l'efficacité du service public du travail ont été largement atteints. « Vous avez, avec ce troisième conclave, pris réellement la mesure de ce qu'est votre mission, en introduisant si judicieusement la planification stratégique pour la conformité, vous mettant ainsi vous-mêmes

en harmonie avec les canons actuels diffusés par l'Organisation internationale du travail. Vous avez désormais en vos mains, toutes les clefs de votre performance et de votre succès dans l'élaboration de la réglementation du travail et son application dans les entreprises et établissements relevant du code du travail », a-t-il rappelé. Il a précisé que le ministère en charge du Travail ne ménagera aucun effort pour accompagner la direction générale du travail et ses services déconcentrés dans leur mise en œuvre effective.

Notons que le Congo a signé récemment le mémorandum d'accord pour le Programme de promotion du travail décent 2023-2026, qui ouvre de très riches perspectives en matière d'emploi des jeunes, d'amélioration des conditions de travail, des conditions de sécurité et de santé au travail ainsi que du dialogue social. Le pays vient également d'être admis au sein de l'alliance 8.7, une plateforme mondiale qui regroupe les pays et les organisations tant publiques que privées, dont le but est d'aller plus loin et plus vite dans l'éradication de l'esclavage moderne, de la traite des personnes, du travail forcé et des pires formes de travail des enfants.

Parfait Wilfried Douniama

PÈLERINAGE

434 musulmans attendus à la Mecque en 2024

Au regard de certaines restrictions imposées par le royaume d'Arabie saoudite, une délégation du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC), conduite par le président national par intérim, Cheick Youssouf Eddie Serge Ngolo Ndzila, est allée solliciter, le 15 décembre à Brazzaville, l'implication du ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement, Juste Désiré Mondelé.



Le ministre Juste Désiré Mondelé posant avec la délégation du CSIC/DR

La délégation congolaise compte se rendre en Arabie saoudite à partir du 1er juin 2024 pour participer au pèlerinage annuel à la Mecque, en Arabie saoudite, aux côtés d'autres musulmans du monde entier. « Le ministère du pèlerinage en Arabie saoudite avait pris, depuis pratiquement quatre ans, une décision de ne plus faire partir des pèlerins dans un pays sauf les nationaux. Pour l'édition 2024, un quota de 434 pèlerins nous a été alloué, il faut que tous soient porteurs des passeports congolais. Par rapport à ce fait, nous sommes dans l'obligation de nous rapprocher de nos autorités pour qu'elles interviennent auprès du royaume d'Arabie saoudite pour solliciter la facilitation concernant les sujets étrangers résidant au Congo en situation régulière », a expliqué le président national du CSIC par intérim.

En effet, la délégation du CSIC a présenté au membre du gouvernement les actes préparatoires de la campagne du pèlerinage 2024/1445h et a actualisé son plaidoyer auprès du chef de l'Etat avant de suivre quelques orientations du ministre délégué, Juste Désiré Mondelé. « Nous sommes très satisfaits, le ministre nous a donné des issues qui vont faciliter le contact permanent avec les décideurs, parce que l'ambassade du royaume d'Arabie saoudite qui est à Libreville a juridiction sur Brazzaville. Nous allons faire des efforts pour garder le contact », a conclu Cheick Youssouf Eddie Serge Ngolo Ndzila.

P.W.D.

NIGER

La Cour de justice de la Cédéao ordonne la libération de Mohamed Bazoum

À Abuja, au Nigeria, la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a ordonné, le 15 décembre, la remise en liberté « immédiate et sans conditions » et le retour au pouvoir du président renversé, Mohamed Bazoum.

La Cour de justice de la Cédéao a donné raison aux avocats de l'ancien président du Niger, retenu avec sa femme et son fils depuis le coup d'État du 26 juillet dernier. C'est ainsi qu'elle a ordonné la remise en liberté immédiate et sans conditions de Mohamed Bazoum, de sa femme et de son fils. Les juges estiment que plusieurs de leurs droits ont été violés : « *Le droit d'aller et venir, puisqu'ils sont retenus à la résidence présidentielle depuis plus de quatre mois ; le droit de ne pas être arrêté et détenu arbitrairement* », avancent-ils.

La justice ouest-africaine relève aussi que les droits politiques de Mohamed Bazoum ont été violés et demande le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Niger ainsi que la remise du pouvoir d'État au président renversé.

La défense de l'Etat du Niger demandait, elle, à la Cour de se

déclarer incompétente et la demande irrecevable. Les juges se sont prononcés par rapport au droit, mais les décisions de la Cour de justice de la Cédéao ne sont pas toujours suivies d'effet. Cette Cour a fixé aux nouvelles autorités nigériennes un délai d'un mois, à partir de la notification, pour lui rendre compte de l'exécution de sa décision.

Le verdict satisfait les avocats de Mohamed Bazoum, notamment l'un d'eux, Mohamed Seydou Diagne. Cependant, reconnaissant les tensions qui existent entre la Cédéao et le Niger, il se veut prudent sur l'effet que produira cette décision.

« *Le travail des avocats doit être séparé de celui des diplomates et des hommes politiques. Notre mission était d'obtenir la libération immédiate et sans condition, mais aussi et surtout, qu'il soit ordonné la remise du pou-*

voir par les autorités militaires au pouvoir civil de celui qui l'a acquis démocratiquement », a déclaré Mohamed Seydou Diagne. Il a rappelé que « le Niger n'a pas boycotté le procès. Le Niger est allé au procès, il a pris ses avocats, son agent judiciaire de l'Etat et s'est expliqué ».

Par ailleurs, les analystes politiques doutent de la mise en application de cette décision juridique, vu les relations tumultueuses qui existent entre la Cédéao et les nouvelles autorités au pouvoir à Niamey.

Malgré les tensions, certaines concessions ont déjà vu le jour: le Niger a accueilli, le 14 décembre, une délégation de la Cédéao dirigée par Robert Dussey, le chef de la diplomatie togolaise, pour discuter, entre autres, de la libération de Mohamed Bazoum et du retour à l'ordre constitutionnel.

Yvette Reine Nzaba

TENSIONS DIPLOMATIQUES

Le Gabon rappelle son ambassadeur en Angola

Le ministère gabonais des Affaires étrangères a décidé, le 15 décembre, de rappeler son ambassadeur en Angola pour consultation, marquant ainsi un coup de froid dans les relations entre les deux pays.

La décision fait suite à la cinquième session du sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui a maintenu des sanctions contre le Gabon jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel. Elle pourrait trouver son origine dans le fait que l'ambassadeur de l'Angola au Gabon aurait refusé, en sourdine, de reconnaître le nouveau leadership gabonais suite au coup d'État du 30 août, en refusant d'accepter le portrait du nouveau président, Brice Clotaire Oligui Nguema, aux côtés de celui du président angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço.

Rappelons que le 4 septembre, la CEEAC, sous l'impulsion de son président en exercice, l'Angolais Gilberto da Piedade Verissimo, a condamné le coup d'État au Gabon. Ce dernier a entrepris ensuite de délocaliser le siège de la CEEAC, de Libreville à Malabo. Le 15 décembre à Djibloho, en Guinée équatoriale, lors du cinquième sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC ayant entériné le maintien du siège au Gabon, le président de l'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço, serait venu uniquement pour s'opposer à la levée des sanctions envers le Gabon.

Certaines sources au Gabon expliquent que des incompréhensions ont été notées « *face à certains actes inamicaux de l'Angola* », tandis que selon une source non gabonaise à Djibloho, l'Angola aurait été « *le plus virulent envers le Gabon lors du sommet* ». Le président angolais « a repris son avion au bout de deux heures, soit quatre heures avant la fin du sommet ».

Cette suite d'événements a exacerbé les tensions entre les deux pays. Le Gabon, se sentant « *injustement traité sur la scène régionale* », a répondu par cette mesure diplomatique. En effet, le rappel de son ambassadeur souligne un mécontentement profond face à ce qui est perçu comme « *des actes inamicaux et une ingérence dans ses affaires intérieures* ».

Yvette Reine Nzaba

MADAGASCAR

Andry Rajoelina investi pour un second mandat

Le président malgache, Andry Rajoelina, 49 ans, a prêté serment le 16 décembre pour un second mandat après sa réélection au premier tour d'un scrutin boycotté par l'opposition, qui a déclaré ne pas reconnaître les résultats.

La cérémonie d'investiture dans la capitale Antananarivo a réuni 50 000 personnes dans le plus grand stade de l'île de l'océan Indien. En moins de deux heures, le président a prêté serment « *devant Dieu, le pays et le peuple* » malgache, avant une revue militaire pour marquer son statut de chef des armées. « *Madagascar est aujourd'hui en chantier, la transformation est en cours, l'émergence à l'horizon. Mon attachement à Madagascar, terre de mes ancêtres, guidera chacune de mes actions* », a-t-il déclaré. Il s'est engagé à « *construire une nation plus forte et plus prospère* » et à se tenir « *toujours au chevet des plus démunis* ».

En dépit d'importants obstacles ces cinq dernières années (pandémie, sécheresse, cyclones dévastateurs), « nous avons avancé et bâti des infrastructures », afin de « *rattraper les retards de développement accumulés depuis plu-*

sieurs décennies », a-t-il assuré.

Parmi plusieurs chefs d'Etat de la région, Azali Assoumani, président des Comores à la tête tournante de l'Union africaine, était présent ainsi que Joao Lourenço, chef d'Etat angolais et président en exercice de la Communauté de développement d'Afrique australe.

Rappelons que onze millions d'électeurs malgaches étaient appelés aux urnes, le 16 novembre. Lors des semaines précédant le scrutin, des manifestations ont eu lieu à Tana, la capitale, à l'appel d'une dizaine d'opposants candidats, dont deux anciens présidents, réunis dans un collectif. Réclamant l'annulation de la présidentielle, ils dénonçaient un « *coup d'Etat institutionnel visant à favoriser la réélection de Rajoelina et un scrutin joué d'avance* ». Ils avaient appelé les Malgaches à ne pas se rendre aux urnes.

Élu une première fois en 2018,

Andry Rajoelina avait déjà été au pouvoir entre 2009 et 2013, à la suite d'une mutinerie qui avait chassé l'ex-président Marc Ravalomanana. Ce dernier et l'autre ancien président, Hery Rajaonarimampianina, présents à la cérémonie d'investiture de Rajoelina en 2019, avaient déclaré qu'ils ne feraient pas le déplacement samedi.

Plusieurs opposants sont poursuivis par la justice pour avoir participé aux manifestations précédant le scrutin. Les rassemblements, dont certains avaient été interdits par les autorités, ont régulièrement été dispersés par des jets de gaz lacrymogène. Le camp Rajoelina a maintes fois fustigé une opposition au comportement « *irresponsable* ».

Aucune protestation n'a été organisée depuis le scrutin. En vue de l'investiture, les manifestations avaient été interdites.

Y.R.Nz.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mouaya Arthur.

Je désire être appelé désormais Foutou Moussana Ismaël Rodrigue

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

GRANDE SOCIÉTÉ DE LA PLACE RECHERCHE UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRO-MÉCANIQUE

- BAC+5 SOUHAITE
- 5 ANS EXPÉRIENCE SOUHAITÉE
- UNE FORMATION OU EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DES COMPRESSEURS SERAIT UN ATOUT
DEPOT DES DOSSIERS LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE.

Contact : 06920 22 22

NOS PROCHAINES FORMATIONS : Février à Avril 2024

ECIFORM-SERVICES organise à Brazzaville et à Pointe Noire à partir de Février 2024 des séminaires de formation au profit des entreprises et des administrations sur les thèmes :

- Secrétariat et assistantat
- Passation des marchés
- Management et leadership
- Audit et contrôle interne
- Rédaction administrative
- Management de la qualité
- Gestion de stocks et des achats
- Suivi-évaluation des projets

- Archivage des documents
- Gestion axée sur les résultats
- Gestion de la trésorerie
- GPEC
- SST et prévention incendie
- Budget-Programme
- Vente et prospection
- Supply chain Management

- Gestion du risque crédit
- Législation du travail
- Hygiène-Santé-Sécurité au travail
- Analyse financière
- Ms Excel : niveau avancé
- OUTLOOK : Perfectionnement
- Gestion des projet...

➔ Pour plus d'informations contactez nous : Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net

COP28

Des entreprises africaines reçoivent 800 000 dollars

A l'issue d'un concours organisé le 5 décembre, en marge de la COP28, huit entreprises dynamiques dirigées par de jeunes Africains sont sorties gagnantes du défi 2023 YouthAdapt et vont recevoir chacune un don pouvant aller jusqu'à 100 000 dollars.

Le concours est organisé chaque année, conjointement par le Groupe de la Banque africaine de développement et le Centre mondial pour l'adaptation, avec le soutien du Fonds pour les changements climatiques en Afrique (YouthAdapt). C'est un concours annuel destiné aux jeunes entrepreneurs dirigeant des micros, petites et moyennes entreprises en Afrique et proposant des solutions innovantes en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Ces entreprises bénéficieront également d'un mentorat et d'un coaching complets dans le cadre d'un programme d'accélération de douze mois.

Cette année, l'accent a été mis sur les entreprises appartenant à des femmes et pionnières des technologies de la quatrième révolution industrielle (4IR) telles que l'intelligence artificielle, l'analytique des données massives (big data), la réalité virtuelle, la robotique, l'internet des objets, l'informatique quantique, la fabrication additive, la blockchain et les technologies sans fil de cinquième génération au service de l'adaptation aux changements climatiques. S'exprimant lors de la cérémonie organisée en marge de la COP28, à Dubaï, le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a souligné l'importance d'ex-

ploiter les idées et la créativité des jeunes pour améliorer les moyens de subsistance et la prospérité nationale.

«Les initiatives des emplois pour les jeunes en Afrique et le Plan d'action pour le développement des compétences pour l'employabilité et la productivité en Afrique de la Banque africaine de développement témoignent de notre engagement à créer 25 millions d'emplois pour nos

jeunesse africaine. «Les jeunes détiennent la clé pour libérer le potentiel économique de l'Afrique. Grâce à des initiatives telles que les Prix YouthAdapt, nous offrons des opportunités de formation et d'emploi qui permettent de retenir les talents africains dans leur pays», a-t-il précisé.

Soutenir les entrepreneurs qui luttent contre les changements climatiques

et d'innovations climatiques pilotées par des jeunes en Afrique. Le Canada est fier de contribuer à cette initiative», a indiqué Cheryl Urban.

La vice-présidente de la Banque africaine de développement, chargée de l'Agriculture et du Développement humain et social, Beth Dunford, a souligné l'importance de soutenir les entrepreneurs qui luttent contre les changements climatiques. Elle a également insisté sur la

prix la motiverait à en faire encore plus. «C'est un moteur important pour la mise à l'échelle de (notre) solution innovante pour augmenter la production locale d'oignons de 20 % et transformer la chaîne de valeur de l'oignon en une source d'emploi lucrative pour les agriculteurs des terres arides et semi-arides du Kenya», a-t-elle assuré.

Les anciens lauréats ont partagé leurs expériences sur la façon dont le don a renforcé leurs entreprises. Fela Akinse, président directeur général de Salubata, une entreprise qui transforme les déchets plastiques en chaussures bon marché, a souligné la manière dont le don propulse l'expansion et l'innovation en matière de technologies propres de son entreprise, et l'aide à produire un impact à l'échelle mondiale.

Les entreprises lauréates, dirigées par des femmes de toute l'Afrique, opèrent dans des secteurs touchés par les changements climatiques : l'agriculture, l'efficacité énergétique, la gestion des risques de catastrophe, les ressources en eau et la conservation de la biodiversité.

Depuis son lancement en 2021, l'initiative YouthAdapt a fourni plus de cinq millions de dollars à trente-trois jeunes entrepreneurs issus de dix-neuf pays africains.

Yvette Reine Nzaba

«C'est un moteur important pour la mise à l'échelle de (notre) solution innovante pour augmenter la production locale d'oignons de 20 % et transformer la chaîne de valeur de l'oignon en une source d'emploi lucrative pour les agriculteurs des terres arides et semi-arides du Kenya »

jeunes, en veillant à ce que 250 millions de personnes trouvent leur voie sur le marché du travail. L'initiative Youth Adapt est un engagement à investir dans la jeunesse et à façonner un avenir prospère», a déclaré Akinwumi Adesina.

De son côté, le président directeur général du Centre mondial pour l'adaptation, Patrick Verkooijen, a souligné la nécessité de cultiver les talents de la

Au cours d'une table ronde organisée dans le cadre de la remise des prix, la vice-ministre adjointe du Canada pour l'Afrique subsaharienne, Cheryl Urban, a évoqué le rôle essentiel que peuvent jouer les institutions de financement du développement. «Le programme YouthAdapt de la Banque africaine de développement apporte un soutien crucial au développement à grande échelle d'entreprises

nécessité de supprimer les obstacles au financement, en particulier pour les femmes.

L'envoyée de l'Union africaine pour la Jeunesse, Chido Cleopatra Mpemba, a souligné la nécessité de favoriser des mécanismes efficaces de partage de l'information entre les régions. Une des lauréates de cette année, Lucy Wangari, de l'entreprise Onion Doctor, spécialisée dans le suivi de la croissance des oignons, a déclaré que ce

Durcissement du bras de fer sur les énergies fossiles

À Dubaï, les tractations entre négociateurs et présidence de la COP 28 se sont poursuivies. A la veille de la clôture de l'événement, une centaine de pays, dont ceux de l'Union européenne, dénonce depuis quelques jours « les manœuvres de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole ».

Dans un courrier à ses membres, l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) a exhorté, le 12 décembre, les participants à la COP28 à empêcher toute sortie des énergies fossiles. Son secrétaire général, Haitham-al Ghais, aurait demandé à ses membres ainsi qu'à une dizaine de pays alliés comme la Russie et le Mexique de faire tout leur possible pour empêcher tout accord sur la sortie des énergies fossiles. Dans ce message découvert trois jours avant la fin des négociations, le secrétaire de l'organisation parle d'une situation d'extrême urgence, nécessitant une réponse en bloc.

«Bien que les pays membres prennent au sérieux le



changement climatique, il serait inacceptable que des campagnes aux motivations politiques mettent en danger la prospérité et l'avenir de nos peuples », a

écrit Haitham-al Ghais. La lettre de l'Opep a provoqué la « colère » de nombreuses délégations de pays impérialistes. Agnès Pannier-Runacher, ministre de

la Transition énergétique de France, a par exemple déclaré sa colère et sa stupéfaction. De son côté, la ministre de la Transition espagnole, Teresa Ribera, également re-

présentante de l'Union européenne à la COP, a dénoncé une lettre « répugnante ».

Un nouveau projet d'accord est espéré dans la journée, selon des délégués. « Mais l'espoir de faire adopter un texte historique appelant à la sortie du pétrole, du gaz et du charbon, le jour du 8e anniversaire de l'accord de Paris, semble désormais très improbable ».

Il reste à tenter de trouver une formule susceptible de satisfaire des pays aux vues divergentes. Une minorité de pays producteurs d'hydrocarbures emmenés par l'Arabie saoudite s'oppose à toute formulation ciblant explicitement la principale source de leurs revenus.

Y.R.Nz

LA FAMILLE BOOSTER S'AGRANDIT



Au cours du mois de novembre, nous avons eu à lancer notre dernier né : BOOSTER GIN TONIC, qui vient compléter la gamme booster.

Les lancements ont eu lieu respectivement dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire les 17 et 24 Novembre dans une ambiance disco, avec une décoration qui nous a replongés dans le monde de la nuit.

Pour chacune des villes nous avons retenu un site principal où nous avons reçu nos partenaires triés sur le volet (distributeurs, gros bars, CHR, influenceurs, collaborateurs de toutes les directions), plus de 300 invités par ville. Parallèlement 05 PDV's de type discothèque ont été sélectionnés par ville, les consommateurs de ces différents PDV's ont vécu la révélation du nouveau produit en simultané avec le site principal et ont aussi eu la primeur de la dégustation de celui-ci. Environ 1500 personnes ont pu être touchées au total pour les 05 PDV's et par ville.

La marque est portée par notre égérie Tidiiane Mario le Wolvé qui au lendemain du lancement de BRAZZAVILLE a tenu le pari d'un concert qui a regroupé plus de 15.000 personnes et qui était sponsorisé uniquement par Booster Gin Tonic.

REMERCIEMENTS



Les familles Gamassa et Lekoundzou remercient de tout coeur Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, et son épouse Madame Antoinette Sassou N'Guesso, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, les membres du Gouvernement, le Secrétariat général du Parti congolais du travail (PCT), l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), les autorités religieuses, les parents, amis et connaissances pour les marques d'affection et l'assistance multiforme qu'ils leur ont témoignées lors des obsèques de leur épouse, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère Madame Elise Thérèse Gamassa née Mboumba, ancienne présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), décédée le 23 septembre 2023 en France.
Que l'âme de l'illustre disparue repose en paix!

IN MEMORIAM

17 juin 2023- 17 Décembre 2023

Voici six mois depuis que Rodrigue Ngoma Nkounkou a quitté ce monde laissant derrière lui sa femme et ses enfants.

Il repose désormais auprès du Seigneur Tout-Puissant.

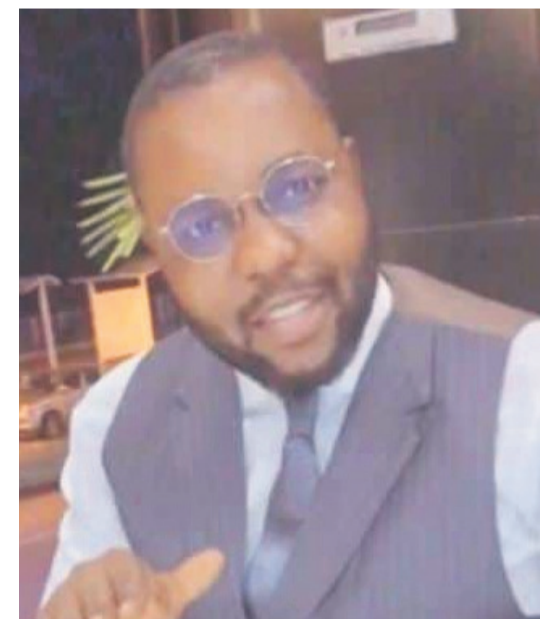
À cet effet, la veuve et les enfants Ngoma demandent à toute personne l'ayant connu d'avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour mémorable et remercient tous ceux qui les soutiennent dans cette épreuve.

Papa Ro, tu nous manques tellement.

Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.

Le malheur de t'avoir perdu ne nous fera pas oublier le bonheur de t'avoir connu.

Nous t'aimons.



COMMUNIQUÉ

Patrice Ehoula Batalonga et famille ont le regret d'informer les parents de Pointe-Noire, Brazzaville, Mossaka, Loukolela, Tchikapika et Pikounda du décès de Ernest Ehoula, alias Texas, directeur de l'hôtel Paternel 2, survenu le 5 décembre 2023 au CHU de Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 19 décembre 2023 :

9h 11 : levée du corps et recueillement à la morgue municipale de Brazzaville ;

11h30 : dix minutes de recueillement à l'hôtel le Paternel 2 à Moundali ;

12h00-14h00 : recueillement à domicile sis quartier Bilolo non loin de l'église William ;

14h30 : départ pour le cimetière de Kintélé ;

17h00 : fin de la cérémonie.



AFRIQUE DU SUD

Jacob Zuma ne votera pas pour l'ANC

L'ex-président sud-africain a annoncé, le 16 décembre, qu'il ne voterait pas pour le Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir dans le pays, lors des élections de 2024.

Poursuivi dans plusieurs affaires de corruption, Jacob Zuma, âgé de 81 ans, ne quittera pas le parti dont il a longtemps été un pilier, mais avoue peiner « à le reconnaître aujourd'hui sous sa direction actuelle ». Après avoir servi l'ANC pendant plus de six décennies, depuis sa jeunesse, il a affirmé demeurer son « loyal serviteur ». « A ma mort, je serai encore un membre de l'ANC », a-t-il insisté.

Pour autant, il ne fera pas campagne pour le parti au pouvoir et a appelé, lors d'une conférence de presse à Soweto, à voter pour un petit parti radical, récemment créé et baptisé Umkhonto We Sizwe, comme le nom de l'ancien bras armé de l'ANC.

« Je ne peux pas et je ne ferai pas campagne pour l'ANC (de l'actuel président Cyril Ramaphosa) », a-t-il déclaré dans un texte lu par sa fille Duduzile. « Ma conscience

ne me permet pas de mentir au peuple sud-africain et de prétendre que l'ANC de Ramaphosa est celui de (Nelson) Mandela et (Oliver) Tambo », a-t-il ajouté.

« Après mûre réflexion, je suis très attristé de constater que l'ANC d'aujourd'hui n'est plus le grand mouvement pour lequel nous étions prêts à sacrifier notre vie », a-t-il insisté, estimant qu'il avait perdu « la confiance et le respect » des Sud-Africains en raison notamment d'un chômage endémique et des coupures de courant récurrentes.

Depuis des mois, experts et sondages avancent, en effet, que lors de ce scrutin, qui devrait se tenir entre mai et août, le parti au pouvoir pourrait perdre pour la première fois sa majorité parlementaire et donc la présidence du pays. Une coalition menée par le premier parti d'opposition, l'Alliance démocratique,

appelle toutes les bonnes volontés à les rejoindre pour déloger l'ANC au pouvoir et s'emploie en attendant à multiplier les inscriptions sur les listes électorales.

En fin août dernier, une autre figure historique de l'ANC, son ancien secrétaire général, Ace Magashule, mis au banc en 2021 pour corruption, avait annoncé la création de son propre parti, en vue des élections prévues en 2024. C'était lors d'une conférence de presse à Soweto, lieu hautement symbolique du combat contre le régime raciste de l'apartheid.

En juin 2021, Jacob Zuma, autodidacte, a été condamné pour avoir obstinément refusé de répondre à une commission enquêtant sur la corruption d'une ampleur inédite sous sa présidence (2009-2018). Son incarcération dans la foulée avait déclenché plusieurs jours d'émeutes, faisant plus de



Jacob Zuma

350 morts.

L'ancien chef de l'Etat reste poursuivi pour escroquerie, corruption et racket dans une affaire de pots-de-vin qui auraient été versés par le groupe français de défense, Thales, il y a plus de vingt ans, mais le procès ne cesse

d'être reporté. Zuma a été le redouté chef des renseignements au temps de l'ANC en exil et de « la lutte » contre l'apartheid. Il a notamment passé dix ans au pénitencier de Robben Island, aux côtés de Nelson Mandela.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE



Les familles LOBOKO -BABACKAS, GNALABEKA, GNANZOHO, Monsieur Édouard EBOUKA -BABACKAS, les enfants Wilfrid François-Xavier BABACKAS, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA -BABACKAS, Tania Marie Julienne EBOUKA -BABACKAS, Valery Christian Philippe BABACKAS

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame
**EBOUKA-BABACKAS
MARIE-JULIENNE**
Née ETOUMBALONGA

survenu
le dimanche 10 décembre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial
sis au numéro 1378 rue Madzia
(référence Pharmacie Jagger) au Plateau des 15 ans,
arrondissement 4 Mougali Brazzaville.
Le programme des obsèques vous sera communiqué
ultérieurement:

NÉCROLOGIE



La famille LOBOKO -BABACKAS,

La famille LOBOKO -BABACKAS, les enfants et les petits-enfants ont la profonde douleur d'informer les parents de Boyoko Biri, Bokosso, Bondzala, Sengolo, Liboma, Ibema (Obessi), Oyo Akondo, les amis et connaissances, du décès de

Madame
**EBOUKA-BABACKAS
MARIE-JULIENNE**
Née ETOUMBALONGA

survenu
le dimanche 10 décembre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial
sis au numéro 1378 rue Madzia
(référence Pharmacie Jagger) au Plateau des 15 ans,
arrondissement 4 Mougali Brazzaville.
Le programme des obsèques vous sera communiqué
ultérieurement

ELECTIONS 2023

Le Culpac lance un message de paix

Au terme d'une campagne électorale pleine de tension, le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a lancé un message de paix, à quelques heures des élections générales programmées pour le 20 décembre en République démocratique du Congo.

Le Culpac a livré un message de paix, le 18 décembre en son siège, la Cité de la paix, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa. Les élections présidentielle, législatives, provinciales et communales sont fixées au 20 décembre alors que la campagne officielle s'est achevée lundi à minuit.

S'adressant aux Congolais dans son allocution, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a déclaré : « Voici l'opportunité qui nous est donnée par les instances de notre nation pour les élections qui seront organisées ce mercredi 20 décembre sur toute l'étendue de notre pays,

la République démocratique du Congo, pour choisir des personnalités congolaises qui prendront en charge notre destin ». Et d'ajouter : « C'est une journée festive et mémorable, qui doit être caractérisée par la tolérance et le respect mutuel, occasion par laquelle toute personne doit voter en toute conscience et dans la paix ».

Daniel Santu Biko a conclu ses propos en ces termes : C'est pourquoi, nous, de la direction générale du Conseil universel pour la paix, invitons tous les Congolais à être conciliants sur le résultat de ces élec-

tions dans la paix et en toute sportivité. Que Dieu de paix et d'amour bénisse la République démocratique du Congo ». Ce message de paix du Culpac tombe à pic, à la fin d'une campagne électorale chargée de tensions et de quelques dérapages.

Rappelons-le, le Conseil universel pour la paix lançait déjà, le 28 novembre dernier, la campagne de la paix pour tous. A cet effet, le ministre universel pour la paix du Culpac, Dominique Khonde Mpolo, exhortait toutes les parties à bien vouloir respecter le résultat des urnes sur le choix des personnalités qui seront démocratiquement élues pour conduire tranquillement la nation sur l'Etat de droit, la prospérité du peuple et la pérennité de la paix. In globo, le Culpac appelle les Congolais à la paix en cette particulière période électorale.

Martin Engjimo



Daniel Santu Biko du Culpac

« C'est une journée festive et mémorable, qui doit être caractérisée par la tolérance et le respect mutuel, occasion par laquelle toute personne doit voter en toute conscience et dans la paix »

RDC

Le bilan du quinquennat de Félix Tshisekedi

Emploi, inflation, économie, sécurité dans l'Est du pays..., à vingt-quatre heures des élections générales en République démocratique du Congo (RDC), quel bilan peut-on tirer du quinquennat du président-candidat Félix Tshisekedi, élu en 2019 ?

À son arrivée au pouvoir en février 2019, Félix Tshisekedi avait annoncé moins d'une dizaine de grandes priorités lors de sa prestation de serment. Notamment la pacification du pays, la démocratisation, la stabilité de l'économie, la lutte contre la pauvreté, la refondation de l'Etat de droit, la lutte contre la corruption, la promotion d'une presse libre ou encore la construction d'infrastructures. Cinq ans plus tard, le président sortant est revenu sur ces priorités dans son discours sur l'état de la nation, en novembre dernier. Rappelant les efforts de son gouvernement pour la réforme de l'armée, Félix Tshisekedi a précisé que la RDC s'est dotée d'une politique de défense et d'une loi de programmation militaire. En 2022, les dépenses de l'armée ont connu une augmentation d'un milliard de dollars. Tout en dénonçant « les velléités expansionnistes » du Rwanda, Félix Tshisekedi a lancé en novembre 2022 un appel à la mobilisation générale.

Le défi de la pacification de l'Est du pays

Dans son discours sur l'état de

la nation, le président congolais a affirmé avoir demandé à son gouvernement de mobiliser les fonds nécessaires au démarrage du PDDRC-S, instaurant l'état de siège dans le Nord-Kivu et de l'Ituri. Cette mesure a permis de réduire la fraude douanière et minière. Plus de deux ans après son instauration, la violence et l'insécurité règnent dans la région. Il y avait 121 groupes armés au moment où Félix Tshisekedi est arrivé au pouvoir en 2019. Aujourd'hui, on parle du double, voire du quadruple ! Les rebelles du M23 ont refait surface, avec le soutien du Rwanda, selon Kinshasa et un rapport d'experts onusiens. Le Rwanda ne peut être derrière le M23. Riche en ressources naturelles (cobalt, coltan, cassitérite...), l'Est de la RDC connaît des violences graves depuis près d'une trentaine d'années. 6,9 millions de personnes seraient actuellement déplacées à l'intérieur de la RDC, en raison notamment du regain de violences dans l'Est.

Les initiatives diplomatiques

Malgré tout, durant son quin-

quennat, Félix Tshisekedi a pris des initiatives pour tenter de résoudre les conflits dans plusieurs parties du pays, réformer la justice et promouvoir la décentralisation. En avril dernier, à Beni, dans le Nord-Kivu, les chefs d'état-major des deux armées se sont réjouis des résultats obtenus à l'occasion de la fin de l'évaluation de la quatrième phase de l'opération « Shujaa ». Les armées ougandaise et congolaise ont, en effet, réussi à repousser les ADF loin des principales agglomérations, et donc de réduire de manière significative leur capacité de nuisance. Malheureusement, ces rebelles n'ont pas arrêté leurs attaques contre les civils. Après y avoir été convié dans un premier temps, le M23 a été exclu des pourparlers à la demande des autorités congolaises qui le considèrent comme une organisation terroriste. Ces initiatives diplomatiques ont toutefois permis le déploiement dans la province du Nord-Kivu de la force régionale de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est. Ces derniers mois, Kinshasa avait ouvertement critiqué cette force régionale à

laquelle il reprochait de ne pas s'engager dans des combats aux côtés de ses forces armées.

Les difficultés économiques et sociales

Pour 2023, la Banque mondiale estime à 6,8% le taux de croissance de la RDC. Grâce au secteur minier, le budget devrait atteindre cette année 16 milliards de dollars, contre 5,7 cinq ans plus tôt, en 2019. Et depuis le début de l'année, le franc congolais s'est déprécié d'environ 15% par rapport au dollar. Avec une population de 100 millions d'habitants, l'économie congolaise est l'une des plus dollarisées au monde, un héritage de l'inflation galopante de l'époque de feu le président Mobutu Sese Seko (1965-1997). Les habitants ne parviennent pas à se procurer les produits de base.

La gratuité de l'enseignement

À son arrivée au pouvoir en 2019, le président Félix Tshisekedi promet de transformer la RDC en une puissance industrielle lors d'un voyage à Berlin, en Allemagne. Si le chef de l'Etat congolais peut se prévaloir

d'une croissance forte, il fait néanmoins face à un chômage massif. « En fait, la croissance dont on parle, c'est une croissance qui résulte de l'embellie des prix des minerais. Mais nous savons que cet argent n'est pas reconverti dans l'économie réelle », souligne Onesphore Sematumba, analyste pour la région des Grands Lacs de l'institut de recherche International Crisis Group. « Le moteur de la croissance en RDC c'est l'industrie extractive. Mais il faut des industries de transformation. C'est grâce à elles que les Congolais vont trouver de l'emploi. Et pour cela il faut améliorer le climat des affaires », renchérit Albert Malukisa. L'une des grandes réalisations du président Félix Tshisekedi reste cependant la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques et certaines écoles conventionnées. Initiée en 2019, conformément à l'article 43 de la Constitution congolaise, cette réforme garantit la gratuité et l'obligation de l'enseignement de base.

Noël Ndong

ELECTIONS GÉNÉRALES EN RDC

Brazzaville souhaite un scrutin apaisé

Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, le 18 décembre à Brazzaville, a souhaité un « choix apaisé des futurs responsables qui présideront aux destinées de la République démocratique du Congo (RDC) ».

Quelque 44 millions d'électeurs sont appelés aux urnes le 20 décembre en RDC pour, entre autres, élire leur prochain chef de l'Etat. Interpellé sur la position de la République du Congo face au conflit qui oppose la RDC au Rwanda, le chef du gouvernement a déclaré que son pays a opté pour une position de neutralité positive. Il a, toutefois, souhaité que « les élections en RDC se déroulent dans la paix, la quiétude, pour consolider une fois de plus et garantir le succès de la démocratie en terre africaine et dans notre sous-région ».

S'agissant du conflit entre la RDC et le Rwanda, il a rappelé que le Congo développe des relations d'amitié et de coopération avec ces deux pays. Selon lui, les relations entre le Congo et la RDC ont pour substrat l'économie, la culture, la littérature, la musique, la sécurité, l'histoire, la géographie, les traditions... « Le caractère légendaire de nos relations efface d'autres barrières que

les hommes ont tenté d'ériger. Les deux pays étant intrinsèquement liés et sachant vivre dans l'apaisement chaque fois qu'un événement fâcheux ou pas venait à bousculer les équilibres préétablis naturellement. Cela se vérifie à travers les différents accords qui existent entre les deux pays depuis l'aube de nos indépendances », a-t-il rappelé.

Anatole Collinet Makosso a cité, à titre illustratif, l'accord énergétique stratégique pour une boucle de l'amitié énergétique, le protocole d'accord pour une gestion commune des réseaux transfrontaliers, des accords pour la consolidation des relations bilatérales, l'accord de bon voisinage ainsi que l'accord sur les conditions de circulation des personnes et des biens...

Concernant le Rwanda, les relations datent de plus de 40 ans après la signature de l'accord général de coopération en 1982. Redynamisés entre 2013 et 2014, ces accords touchant divers secteurs de la vie de l'Etat

se sont renforcés grâce à l'ouverture des ambassades et l'exploitation de l'escale de Brazzaville par la compagnie aérienne rwandaise. « Ces relations se diversifient actuellement et se renforcent davantage dans plusieurs secteurs de l'économie congolaise, dans le cadre strict des relations bilatérales entre le Rwanda et le Congo », a-t-il expliqué.

Maintenir sa position de neutralité positive

Pour lui, le président Denis Sassou N'Gusso a fait de la paix et du dialogue au service du développement les axes majeurs de sa politique extérieure. Ainsi, la politique extérieure du Congo et sa conduite par la diplomatie sont bâties, a-t-il indiqué, sur des principes cardinaux, notamment l'amitié, le bon voisinage, la paix, la sécurité et la coopération. « De ces principes, découle la position du Congo, notamment avec des pays comme la RDC, le Rwanda, le Burundi, l'Angola... avec les-

quels nous avons des relations bilatérales intenses et appartenons aux mêmes ensembles sous régionaux comme la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Le Congo a ratifié plusieurs accords, conventions et instruments juridiques en matière de respect de l'intangibilité des frontières », a-t-il précisé.

D'après lui, le chef de l'Etat congolais, dans sa doctrine de paix intitulée « Pacte africain contre l'agression », a affiché une vision stratégique de paix que le Conseil de sécurité de l'Union africaine s'est approprié pour la prévention des guerres intra étatiques et extra étatiques. Il s'est toujours prononcé pour un voisinage non conflictuel en Afrique et partant pour la non déstabilisation des frontières issues de la Conférence de Berlin de 1885 qui divisa l'Afrique en portions de terres, fixant ainsi les frontières de chaque pays.

Le Congo a eu l'expérience des négociations en Afrique australe, a abrité des discussions intra RDC à une époque au large de ses côtes et a participé à la signature d'un accord, le 13 décembre 1988, dénommé « Pacte de Brazzaville ». « Pour un pays comme le Congo, riche d'expériences en termes de médiation, de consolidation et de construction de la paix en Afrique et même au-delà, prendre position pour l'un ou l'autre protagoniste dans le conflit qui les oppose, reviendrait à remettre en cause la diplomatie d'équilibre et les efforts qui sont menés pour accompagner la médiation sous régionale et la diplomatie internationale. Cette position de neutralité positive nous permet de maintenir un dialogue actif à la fois avec la RDC et le Rwanda pour faire avancer la grande cause de la paix », a-t-il répondu au député Pascal Tsaty Mabiala, auteur de la question.

Parfait Wilfried Douniama

ATTEINTE AUX DROITS DE L'HOMME

Des menaces de mort contre Emmanuel Adu Cole

Le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), Emmanuel Adu Cole, subit des menaces de la part de certains hommes des services de sécurité et des politiques, a indiqué cette organisation non gouvernementale (ONG).

Les menaces seraient proferées à partir des numéros de téléphone, notamment le 0836229699, le 0910394737 et le 0814360072. « Dans un appel, la personne au bout du fil a prétendu avoir eu le numéro du président Emmanuel Adu Cole à la Radio Okapi pourtant nos numéros sont à la portée du public. Tous ces numéros, lorsqu'ils sont rappelés, répondent toujours avec des menaces d'enlèvement et de mort », a fait savoir la FBCP.

Un correspondant avait prétendu venir de l'Ituri et qu'il avait un business pour lequel il devrait discuter avec le président de la FBCP, avant de s'être dévoilé par des menaces. D'autres ont soutenu avoir besoin des informations sur le rapport du 6 décembre. Et, c'est en parlant avec eux que le président Emmanuel Adu Cole a décelé le vrai mobile de leurs appels. « Notre regret est qu'il y a certaines personnes qui nous accusent faussement d'être financés par l'opposant et candidat à la présidence, Moïse Katimbi Chapwe, pour déstabiliser le régime du président Tshisekedi. Ces personnes oublient que notre organisation

avait commencé le plaidoyer pour les prisonniers et détenus préventifs depuis 1997 jusqu'à ce jour », a expliqué la FBCP.

« Si aujourd'hui des gens qui sont au pouvoir et que nous avons défendus hier ne peuvent pas nous remercier, nous pensons qu'ils devraient tout de même nous laisser défendre les autres nécessiteux, les faibles, etc. », a indiqué la FBCP dans un communiqué signé par Me Yangazo Charlene. L'ONG soupçonne, en effet, le pouvoir d'être mêlé à ces menaces de mort contre son président. Elle se reconforte toutefois du fait qu'en date du 14 décembre dernier, le ministre des Droits humains a envoyé une délégation à la prison centrale de Makala pour enquêter sur le rapport qu'elle a publié. « Si nous avions rapporté des faussetés et avions diffusé certaines personnes dans notre rapport, le ministère devrait apporter un démenti, notamment sur les 503 décès ou plus que nous avons monitorés de janvier à novembre 2023 », a poursuivi cette organisation, avant de préciser qu'avec les décès enregistrés ce mois-ci, ce chiffre devrait être

revu à la hausse.

La FBCP assure que ces menaces ne vont pas ébranler sa détermination à plaider pour les prisonniers et les détenus préventifs. « Cela nous amène à rappeler à toutes ces personnes qui s'évertuent à nous menacer que les droits de l'homme que nous défendons sont universels et ne tiennent compte ni d'ethnie ni de province et moins encore de pays, de race ni de religion. Ils ne tiennent pas non plus compte de la coloration politique. Nous leur rappelons, comme cela est écrit à l'entrée de la prison militaire de Ndolo, que nul n'est à l'abri de l'échec. Si hier, on t'a donc défendu et qu'aujourd'hui, on le fait pour les autres, demain ça pourrait encore être toi », a-t-elle indiqué, mettant en garde tous ceux qui profèrent des menaces de mort ou d'arrestation à son président et tout son personnel. À la veille des élections générales, cette ONG appelle à la non violence et que chacun fasse le choix sur son candidat. Elle exhorte les politiciens à accepter les résultats des urnes qui seront proclamés par la Centrale électorale.

Lucien Dianzenza

CAN 2024

Les 27 Léopards seront connus le 27 décembre

Dans un communiqué du 17 décembre, la Fédération congolaise de football association (Fecofa) rapporte que le sélectionneur et manager des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), Sébastien Desabre, publiera la liste des joueurs sélectionnés le 27 décembre, à travers les plateformes numériques officielles.



Les Léopards de la RDCDR

Sébastien Desabre devra choisir ses poulains parmi les cinquante-cinq présélectionnés dont la liste a été soumise avant le 14 décembre à la Confédération africaine de football, selon le règlement. Cette liste des vingt-sept, une fois déposée, ne pourra être modifiée qu'avant la date du 3 janvier 2024, en cas de blessure des joueurs.

La prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) est prévue du 12 janvier au 11 février 2024, en Côte d'Ivoire. Les Léopards sont logés dans le groupe F, en compagnie des Lions d'Atlas du Maroc, les Taifa Stars de la Tanzanie et les Chipolopolos de la Zambie.

Martin Engimo

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION TOTALENERGIES

Les Diablos noirs jouent leur survie

Les Diablos noirs affrontent ce mercredi à 14 heures, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, la Renaissance sportive de Berkane du Maroc en match comptant pour la 4e journée de la phase de poules.

Derniers de leur groupe avec trois défaites en autant de matches, les Diablotins doivent l'emporter pour se donner un peu d'air. En conférence de presse, Dahn Nsondé, l'entraîneur qui assure l'intérim après le limogeage de Cyril Ndonga, est bien confiant de l'ampleur de la tâche. « Sur le papier qui dit dernier dit éliminé. Mathématiquement tout est possible. Mais tout dépend du résultat que nous ferons ce mercredi. Si on gagne, ce sera toujours possible et après, le destin se jouera par rapport aux adversaires qui joueront de l'autre côté. Il faut d'abord jouer ce match et le gagner. Le reste on verra », a expliqué l'entraîneur des Diablos noirs. Cette pression, a-t-il avoué, sera une source de motivation pour maximiser les chances.

« L'objectif c'est de gagner. Après, par rapport aux précédents résultats, c'est le seul match qui peut nous relancer. Donc il faut le jouer à fond mais tout en étant prudent, parce qu'il ne faut



Dahn Nsondé, conscient de l'ampleur de la tâche/Photo Kwamy pas se jeter en attaque pour oublier la défensive. On va le jouer avec sérénité, la détermination de façon à mettre tous les moyens pour se relancer dans la course », a-t-il ajouté.

Amine Lkarma a, quant à lui, indiqué que la Renaissance sportive Berkane est venue à Brazzaville pour l'emporter. « Nous devons jouer correctement pour essayer d'arracher la victoire. J'ai toujours dit, il faut respecter l'adversaire car les Diablos noirs sont une équipe très joueuse. Mais nous devons

nous battre jusqu'à la fin pour gagner ce trophée que nous avons déjà gagné à deux reprises », a commenté l'entraîneur du club marocain. Notons qu'avec un nul, la Renaissance sportive Berkane sera directement qualifiée pour les quarts de finale. Cette option ne passe pas pour Lamine Camara. « Nous ne sommes pas venus pour chercher le nul. Nous restons Berkane même quand nous jouons un match amical », a souligné le joueur du club marocain.

James Golden Eloué

MUSIQUE SACRÉE

Les chorales de Brazzaville chantent Noël

Les différentes chorales de Brazzaville vont livrer, le 23 décembre, à l'Institut français du Congo, un concert à l'occasion de la célébration de la fête de la nativité.

Près d'une dizaine de chorales montera sur scène pour célébrer Noël. Il sera présenté au public un répertoire de chants variés illuminé par la beauté des polyphonies congolaises, une occasion pour apprécier les voix des différentes confessions religieuses.

Le spectacle sera organisé en partenariat avec l'ambassade de France, l'Institut français du Congo et bien d'autres partenaires. Les chorales prêteront en divers styles musicaux pour rendre gloire au Tout-puissant, notamment les chorales Nkembo, Voix du salut, les Béatitudes, Chozeba, Sainte Cécile de Moussosso, la Résurrection.

Le concert se déroulera à partir de 18h dans la salle Savorgnan. L'entrée est payante.

Rosalie Tsiankolela Bindika

COUPES D'EUROPE

Le Sporting Lisbonne pour Ganvoula, Ludogorets pour Mazikou

Derniers représentants du football congolais en coupes d'Europe, Sylvain Ganvoula, Bradley Mazikou et Faitout Maouassa connaissent désormais leurs adversaires. Voici le résultat du tirage au sort.

Reversés de la Ligue des champions, après leur troisième place dans le groupe G, derrière Manchester City et Leipzig, les Young Boys de Berne et Sylvain Ganvoula devront passer le tour de barrages avant de disputer la Ligue Europa.

Les Suisses héritent d'un gros morceau avec les Portugais du Sporting. Le leader du championnat suisse recevra au match aller, le 15 février, et ira à Lisbonne le 22.

Le RC Lens devra également passer par le stade des barrages. Faitout Maouassa et Brice Samba auront fort à faire avec Fribourg et le désavantage d'aller en Allemagne au match retour (15 et 22 février).

En Ligue Europa Conférence, le Servette de Genève affrontera les Bulgares de Ludogorets. L'équipe de Bradley Mazikou, troisième de son groupe, derrière le Slava Prague et la Roma, recevra au match aller et ira à Razgrad, en Bulgarie, au match retour.

Camille Delourme

COLONISATION

L'Afrique attend l'adoption de la loi de restitution des « restes humains »

Le Parlement français a adopté définitivement, le 18 décembre, une loi qui fixe un cadre pour restituer aux pays étrangers des « restes humains » appartenant aux collections publiques françaises.

La ministre française de la Culture, Rima Abdul Malak, espère que le texte adopté permettra « d'apaiser, de réconcilier les mémoires », à propos de vestiges « parfois entrés dans nos collections après avoir été acquis de manière illégitime, voire violente », notamment lors de conquêtes coloniales. La proposition de loi vient combler, selon elle, un « manque », rappelant que le Parlement a définitivement adopté, mi-juillet, une autre loi-cadre relative à la restitution des biens culturels dont les Juifs furent spoliés par l'Allemagne nazie. Cette loi-cadre pourrait faciliter la restitution prochaine du squelette amérindien, de reliques malgaches, de restes humains des Aborigènes d'Australie ainsi que le squelette du fils d'un chef Amérindien de la communauté Liempichún, demandé par l'Argentine et sa communauté Mapuche.

Madagascar réclame, pour sa part, trois crânes Sakalaves, un peuple vivant dans l'Ouest de l'île. Collectés à la fin du XIXe siècle, en pleine conquête coloniale, ils sont conservés au Musée de l'Homme, à Paris, en compagnie de plusieurs centaines de vestiges humains malgaches. Parmi eux, celui supposé du roi Toera, décapité en 1897 lors d'une at-



Le sultan Nabil Njoya du peuple bamoun, au Cameroun, est assis sur un trône commandé par son arrière-grand-père (en photo à l'arrière-plan). C'est une réplique d'un siège obtenu par les autorités coloniales allemandes en 1908 dans des circonstances aujourd'hui contestées. L'original est exposé dans un musée à Berlin/Richard Barnes

taque des troupes coloniales françaises pour mater une rébellion. Mais des doutes subsistent sur l'identification du crâne. Sur ce sujet, « un comité bilatéral est en cours de constitution

et pourrait être prochainement installé », avait indiqué le député Renaissance Christophe Marion, rapporteur du texte à l'Assemblée. Consensuelle, la proposition de loi avait été initiée par

la sénatrice centriste Catherine Morin-Desailly, le communiste Pierre Ouzoulias et le LR Max Brisson. Elle crée une dérogation au « principe d'inaliénabilité » des collections, avec une procé-

ture administrative permettant de faire sortir des collections, par décret pris en Conseil d'État, des restes humains « de personnes mortes après l'an 1500 » (une date choisie notamment pour permettre leur identification), afin de les restituer aux autorités de leur territoire d'origine.

Plusieurs centaines d'établissements publics en France, musées, monuments, services d'archéologie, universités comptent des restes humains dans leurs collections. Jusqu'à présent, seules deux lois d'exception ont permis d'aller au bout d'une démarche de restitution avec l'Afrique du Sud (la Vénus hottentote) et la Nouvelle-Zélande (les têtes maories).

Le député Christophe Marion, historien de profession, espère que la loi poussera aussi à donner davantage de moyens aux « chercheurs qui ont permis, par exemple, d'identifier récemment, dans les réserves du Muséum national d'histoire naturelle, les restes humains » de Malgaches et Mozambicains réduits en esclavage « à Bourbon », l'ancien nom de l'île de La Réunion. Le texte avait recueilli une adhésion quasi unanime à l'Assemblée.

Yvette Reine Nzaba

TENNIS

Joël Meda remporte l'Open du centenaire de la proclamation de la République de Türkiye

Le Burkinabé Joel Meda a remporté, le 17 décembre au Pole tennis de la Fédération congolaise de tennis (Fécoten), l'Open du centenaire de la proclamation de la République de Türkiye, après l'abandon de son challenger, le Congolais Paterné Mamata, avant la fin de la première manche.

Le tennisman burkinabé gagne le chèque de quatre millions FCFA mis en jeu par l'ambassade de Türkiye au Congo, au terme d'une finale d'un bon niveau gâchée par la décision prise par le Congolais, au moment où les deux joueurs étaient à égalité, six jeux partout. Paterné Mamata ayant jeté l'éponge s'est contenté d'un chèque d'un million cinq cent mille FCFA. A la remise du trophée, le vainqueur n'a pas caché sa joie.

« Je suis satisfait comme je ne le suis pas, parce que l'adversaire a abandonné. Cela fait quand même une victoire. Je suis très content parce que j'ai bien préparé ce tournoi pendant un mois et demi. Je savais que j'allais arriver plus loin dans ce tournoi. C'est un adversaire que je croise d'habitude. Cela fait trois fois que je le gagne toujours. Comme je le connais bien, je sais



que j'allais l'emporter parce qu'il n'aime pas bouger sur le terrain », a commenté Joël

Meda. Le Burkinabé a éliminé en demi-finale Christian Saidi de la République démocratique

du Congo (RDC), 6-2 ; 6-0, pendant que Paterné Mamata écartait son compatriote

Armel Mokobo (6-0 ; 6-1). « Il a plu toute la journée. Nous jouons sur terre battue. Comme je suis un joueur professionnel, j'ai privilégié la santé avant l'événement. Au début, je ne voulais même pas jouer. J'ai demandé qu'on décale le match le 18 décembre mais on ne pouvait pas parce que mon adversaire partait le lendemain au Cameroun pour un autre tournoi », a justifié le Congolais.

La compétition qui s'est inscrite dans le cadre de la célébration du centenaire de la proclamation de la République de Türkiye a connu la participation des joueurs venus du Burkina Faso, du Kenya, du Bénin, de la RDC et du Congo. L'organisation du tournoi a été rendue possible grâce à l'appui technique de la Fécoten ainsi que du consulat honoraire de Pointe-Noire.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le wek-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 16^e journée

Et de huit pour Christopher Ibayi, qui ouvre le score pour Rouen sur le terrain de Niort : après un but refusé pour une position de hors-jeu en première période, l'avant-centre congolais marque à la 47e min. Sur un centre tendu de Sy, il bat Delecroix d'une Madjer au premier poteau. C'est encore lui qui déborde à la 84e min, côté gauche et tente sa chance du droit. Le portier des Chamois détourne son tir... dans les pieds de Lopy, qui inscrit le but du 2-1.

Dans les rangs niortais, Nata-naël Bouékou était titulaire et a été remplacé à la 67e min. Les Normands sont 2es avec 28 points, devant Niort, 4e avec 27 points.

Pour cette dernière journée de l'année civile, Sochaux va l'emporter à Nancy (3-0). Dix-septième homme de la liste doubiste, Christ Makosso était finalement en tribune au coup d'envoi.

Les Sochaliens sont 6e avec 25 points.

Randi Goteni est entré à la



Auteur d'une sublime Madjer, Christopher Ibayi s'installe sur la deuxième place du classement des buteurs avec 8 réalisations/DR

67e min lors du succès de Marignane-Gignac face à Martigues (1-0).

Sans Steevy Mazikou, non retenu, Châteauroux prend un point à Villefranche-sur-Saône (2-2).

Cholet chute face au Mans (0-1). Titulaire dans l'entre-jeu, Kamal Bafounta a été remplacé à la 90e+1min. Jason Ngouabi n'était pas sur la feuille de match.

En supériorité numérique depuis la 4e minute, Orléans dispose d'Epinal (2-0). Avec Owen Matimbou sur le banc des remplaçants.

Leader avec 35 points, le Red Star de Fred Dembi ira à Versailles lundi soir.

Prochaine journée le 12 janvier, après les 32es de finale de la Coupe de France qui se dérouleront les 5 et 6 janvier.

Ligue 1, 16^e journée

Monaco s'incline face à Lyon (0-1), sous les yeux de Chrislain Matsima, resté sur le banc.

Le Havre bat Nice 3-1, sans Nolan Mbemba, sorti du groupe depuis plusieurs semaines (dernière apparition le 20 octobre), ni Alexis Beka,



Dilane Bakwa, buteur, remercie Junior Mwanga, passeur : les deux anciens Bordelais font gagner Strasbourg à Lorient/DR

Beka, convalescent.

Lens bat Reims 2-0. Brice Samba était titulaire, contrairement à Faitout Maouassa, entré en jeu à la 88e min.

Brest prend les 3 points à Nantes (2-0). Bradley Locko était titulaire à son poste de latéral gauche. Josué Escartin et Yannis Mbemba n'étaient pas sur la feuille de match.

Sans Loris Mouyokolo, convalescent (rupture du talon d'Achille), Lorient coule face à Strasbourg (1-2). A la 14e min, Dilane Bakwa a ouvert le score sur une passe de Junior Mwanga : après une récupération à la ligne

médiane, le milieu défensif se projette, sollicite le cuir, déborde et sert du gauche Bakwa, qui conclut d'un tir croisé du gauche que Mvogo ne peut qu'effleurer.

Auteur de son premier but en Ligue 1, Bakwa a été actif avec un coup-franc lointain mais vicieux à la 13e min. A la 45e+2, le natif de Créteil est proche du doublé, au sortir d'une percée éclairée, mais cette fois, Mvogo s'interpose sur sa puissante frappe. Il a été remplacé à la 84e min.

Metz perd à domicile face à Montpellier (0-1), sans Warren Tchimbembe, non convoqué.

Camille Delourme

EXPROPRIATION AU VILLAGE KOTI FOUTA

La population invitée à la patience

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabilia, a échangé le 17 décembre, à Pointe-Noire, avec les expropriés du village Koti-Fouta, situé dans le district de Tchiamba Nzassi, sur le processus d'expropriation qui les oppose à la société Atlantique pétrochimie, en charge de la construction d'une usine de raffinage dans cette contrée.

Conformément au mémorandum d'entente signé autrefois entre le gouvernement et le collectif des expropriés, le ministre d'Etat, Pierre Mabilia, a indiqué que l'expropriation se fera progressivement. Il a signifié que pour un total de 117 hectares, des expropriations ont déjà été faites pour 77 hectares, soit trois milliards de FCFA, et il reste 40 hectares à exproprier.

« Les travaux de construction de la raffinerie doivent commencer, parce que lorsqu'on a commencé avec l'expropriation des uns, les autres le seront également, le gouvernement tient fermement à cette disposition de droit qui s'appelle équité. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de société



du président de la République, celui-ci doit s'exécuter dans une durée précise de cinq ans. Il s'agit d'un grand projet qui va générer

divers emplois directs et indirects », a-t-il affirmé. Pour leur part, les habitants de Koti-Fouta ont demandé au ministre la date précise

des expropriés de Koti Fouta/Adiac du démarrage effectif de paiement de ces expropriations. « Cela fait déjà près d'une année que les expropriés du village Fou-

ta ont reçu les montants de leurs expropriations, pendant que ceux du village Koti-Fouta continuent toujours d'attendre », a déclaré Joseph Moussavou.

Le montant global de ces expropriations est estimé à environ huit milliards de FCFA. Les travaux de génie civil en vue de la construction de cette raffinerie sont prévus pour janvier prochain, selon cette société. Pour y parvenir, il faudra préalablement l'installation d'une base vie et la construction du mur de clôture. La pose de la première pierre de construction de cette raffinerie a été effectuée le 21 février dernier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Séverin Ibara

PRIX RFI TALENTS DU RIRE

Stéphanie Bluetooth lauréate 2023

L'artiste comédienne Stéphanie Divine Poumon, alias Stéphanie Bluetooth, a été sacrée, le 18 décembre, lauréate de la neuvième édition du Prix Rfi talents du rire 2023.



Le Prix a été décerné à Stéphanie Bluetooth par l'humoriste et chroniqueur Mamane et Radio France internationale (Rfi). Elle le recevra sur la scène de la neuvième édition de «Abidjan capitale du rire», le 10 mars prochain, ainsi qu'une dotation de 4 000 euros, soit 2 629 434,23 F CFA qui lui sera remise pour lui permettre de développer sa carrière. L'humoriste de 22 ans a impressionné les membres du jury composé de professionnels. Depuis toute petite, le sang de l'humour coulait déjà en elle et ne cessait pas à faire rire son entourage. Ses amis de classe l'appelaient « transfert du rire » et bien après « Bluetooth ». « Je transfère la joie, je donne de la joie », raconte l'artiste. Bluetooth a remporté en 2021, lors de la première édition des Awards du rire, le Prix de la révélation de l'année. Elle a participé aux émissions «Parlement du rire», «Africa stand up festival», «Pool Malebo stand up comedy», etc. Depuis sa création, le prix Rfi se consacre à dénicher des talents en vue de les aider à se promouvoir à l'international, chaque année. Il récompense un jeune artiste francophone d'Afrique, d'Océan Indien ou des Caraïbes.

Signalons que la République du Congo a reçu deux Prix Rfi 2023, en musique par Jessica Diatsona Biggerman, alias Jessy B; et en humour par Stéphanie Bluetooth.

Rosalie Tsiankolela Bindika

ESCRIME

Les entraîneurs nationaux actualisent leurs connaissances

La Fédération congolaise d'escrime (Fécoes) organise à Brazzaville, du 18 au 23 décembre, en collaboration avec le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), la première session de formation des entraîneurs de niveau 1 sur les nouvelles techniques.



Les participants à la formation et les officiels/Adiac

La formation regroupe plusieurs entraîneurs des meilleurs clubs du Congo. Elle est animée par l'expert de la Fédération internationale d'escrime et directeur technique de la Confédération africaine, Hassene Zouari. Durant six jours, ces acteurs principaux de l'escrime congolais vont apprendre les bases de l'entraînement, la déontologie, les nouvelles règles ainsi que les débuts d'un entraînement

de haut niveau. Au nom de la Fédération, le deuxième vice-président, Paul Roger Kounga, a rappelé l'honneur du bureau exécutif à travailler régulièrement dans la formation des athlètes qui valorisent l'escrime au niveau national. Il a invité les participants à apprendre efficacement afin d'assurer le relais dans les prochaines occasions. Hassene Zouari a signifié, pour sa part, que les ins-

tances internationales sont prêtes à multiplier les sessions de formations au sein des fédérations. Selon lui, les Africains ont du talent dans plusieurs domaines, il suffirait juste de le booster. Le représentant du Cnosc, Léonard Bossona, avant d'ouvrir ce stage, a signifié que les fédérations doivent toujours travailler en connivence avec le Comité olympique.

Rude Ngoma

ŒUVRE HUMANITAIRE

Action de solidarité internationale souffle ses dix bougies

L'inauguration du café associatif, la présentation du programme de prise en charge des jeunes filles en situation de rue mis en œuvre depuis dix ans et la congratulation du personnel œuvrant pour la réalisation dudit programme durant cette année ont dominé, le 15 décembre à Pointe-Noire, les activités liées à la célébration du dixième anniversaire de l'organisation Action de solidarité internationale (ASI).

Depuis 2006, date de son implantation à Brazzaville, et 2012 à Pointe-Noire, de nombreuses actions ont été réalisées par ASI, dans le cadre de l'accompagnement et la prise en charge des jeunes filles congolaises en situation, de leur autonomisation socio-économique jusqu'à leur insertion socio-professionnelle. « *Offrir un projet de vie à des filles et leurs enfants, ce n'est pas une œuvre charitable mais simplement la volonté de justice et d'humanité nécessaire* », a dit Abdoulaye Ndiaye, directeur général d'ASI. « *Il est intolérable, voire insupportable, que des jeunes filles adolescentes ne puissent pas avoir leurs droits humains fondamentaux de vivre dignement, de se nourrir et de se loger. Ceci résume complètement notre programme qui consiste à donner un avenir à ces filles et à leurs enfants. C'est donc notre double responsabilité* », a poursuivi Abdoulaye Ndiaye.

En présentant le programme, Cyr Parfait Dibala, chef du projet ASI, a dit : « *ASI propose à ses bénéficiaires un accompagnement personnalisé alliant la prise en charge de la prévention dans la rue à l'insertion socio-professionnelle. Ainsi, cette prise en charge est trans-*



« Offrir un projet de vie à des filles et leurs enfants, ce n'est pas une œuvre charitable mais simplement la volonté de justice et d'humanité nécessaire »

versale et couvre les situations à la fois familiales, professionnelles, psychologiques et médicales. Il permet à ces jeunes filles de quitter le milieu de la rue en leur proposant un autre parcours de vie ».

De nombreux partenaires publics et privés participent à la mise en œuvre de ce programme depuis une décennie. C'est le cas de la direction départementale

des Affaires sociales de Pointe-Noire qui, par le biais de Urbain Koukali, chef de bureau de la réadaptation, s'est félicité de cette collaboration fructueuse en faveur des filles vulnérables, concrétisée par de nombreuses actions réalisées en étroite collaboration. « *Ce programme qui a pour vocation la prise en charge des jeunes filles en situation de vulnérabilité in-*

tègre bel et bien la politique nationale d'action sociale. C'est pourquoi, nous louons les efforts consentis par ce programme pour avoir formé 195 bénéficiaires dans différents métiers de leur choix dont 107 insérées ».

Un satisfecit aussi exprimé par Africain global logistics du Groupe MSC qui, par la voix de Patricia Ekey-Missé, responsable

communication et développement durable, a renchéri que ce programme intègre bien la vision des structures, à savoir contribuer au bien-être de la population locale par la promotion de la diversité et de l'égalité donnant ainsi les mêmes chances à tous. Bénéficiaires, Dieuville et Gentille Juvelia ont loué ce programme qui leur a fait passer de la situation de vulnérabilité à celle d'autonomes, grâce aux activités génératrices de revenus entreprises par elles. Après la remise des diplômes d'honneur aux membres de l'équipe d'ASI congratulés pour leur dévouement et leur assiduité, l'inauguration officielle du café associatif a mis fin à la cérémonie.

Signalons qu'en dix ans d'existence, 1106 jeunes filles ont été identifiées en rue et référencées au Centre d'accueil de jour d'ASI, 554 ont bénéficié d'un accompagnement psycho-éducatif, 195 ont été formées dans différents métiers dont 107 insérées durablement... ASI est une organisation non gouvernementale française qui agit en Afrique depuis plus de trente-cinq ans avec des acteurs de la société civile locale, dans le domaine de la santé et du social au profit des plus démunis.

Hervé Brice Mampouya

ENRÔLEMENT BIOMÉTRIQUE DES ÉTUDIANTS

L'initiative présentée dans la ville océane

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a présenté, le 14 décembre à Pointe-Noire, l'enrôlement biométrique des étudiants et l'attribution du Numéro d'identification unique (NIU) aux promoteurs des établissements privés d'enseignement supérieur.

Expliquant l'importance de l'usage du NIU, la ministre a rappelé que l'enrôlement biométrique des usagers des services publics et des différents services est une opération de l'économie et des finances. Cette opération, a-t-elle poursuivi, est voulue par ce ministère parce qu'elle doit, à terme, permettre une réforme du secteur des finances qui s'inscrit dans le programme de société du président de la République.

« *L'enrôlement biométrique n'est pas facultatif, il est obligatoire et permettra de disposer d'un fichier fiable des étudiants, parce que jusqu'à présent*



le traitement n'a été que manuel, cela ne permettait pas de maîtriser véritablement la masse de nos étudiants. La digitalisa-

tion de la gestion de nos étudiants est un élément de bonne gouvernance, de performance et d'efficacité. Elle s'inscrit dans le

cadre du cinquième pilier du Plan national de développement 2022-2026 qui concerne la numérisation de notre pays. Il s'agit

ainsi de reformer notre administration dans le secteur de l'enseignement supérieur», a signifié Delphine Edith Emmanuel.

Séverin Ibara

Des étudiants et responsables des établissements/Adiac

CATASTROPHES NATURELLES

Le gouvernement dépassé par l'ampleur des érosions à Brazzaville

Alors qu'il avait inscrit 1 800 000 000 FCFA au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, et 2 500 000 000 FCFA pour 2024 en vue du traitement des érosions et glissements de terrains, l'exécutif devrait fournir encore plus d'efforts pour lutter contre ce phénomène qui menace dangereusement plusieurs quartiers de Brazzaville.

Le député de la deuxième circonscription électorale de Djiri, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, qui a interpellé le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 18 décembre au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, a exprimé le désarroi des habitants des quartiers Jacques-Opangault, Nkombo, Massengo, Congo-Chine, Makabandilou. En effet, certains d'entre eux passent des nuits à la belle étoile en raison de l'effondrement de leurs habitations suite aux pluies diluviennes qui s'abattent ces derniers jours dans la ville capitale.

Traduisant la solidarité nationale aux victimes de ces intempéries, le chef du gouvernement a rappelé que la ville de Brazzaville comptait plusieurs érosions dont certaines plus spectaculaires ayant fait l'objet de traitement se trouvent encore être déstabilisées. A titre d'exemple, Anatole Collinet Makosso a cité les cas des érosions de Mimi et de Ngamakosso. Selon lui, les érosions de Mfi-

lou, du lycée scientifique de Massengo et de Ngamakosso sont actuellement en travaux ou en attente de l'être. Les travaux de traitement des érosions de Nkombo coûteraient environ 7 105 000 000 FCFA, Mfilou plus de 32 milliards et ceux du lycée scientifique de Massengo plus de 29 milliards FCFA.

« La loi de finances a prévu pour l'exercice 2023 une inscription budgétaire de 1 800 000 000 FCFA pour le traitement des érosions et glissements de terrains et prévoit au titre du budget 2024 une inscription de 2 500 000 000 FCFA, soit une augmentation de 700 millions FCFA. Ces allocations s'avèrent très maigres au regard de l'ampleur des travaux à réaliser; nous en



La route de Ngamakosso rongée par l'érosion, le 20 mars 2019/Adiac

sommes conscients », a répondu le Premier ministre. En effet, pour un vrai traitement s'inscrivant dans la durée et pour préserver les générations futures de ces accidents, le gouvernement

devrait mobiliser une enveloppe de plus de 100 milliards FCFA. En vue de chercher des voies et moyens d'épargner les habitants du déluge, Anatole Collinet Makosso a annoncé la tenue sous peu

de la réunion du Comité interministériel de lutte contre les érosions, mis en place depuis 2018. « Le phénomène des érosions hydriques dans toutes les grandes villes du pays, où l'action des eaux de ruissellement déstabilise des masses entières des sols, s'explique par une forte occupation anarchique des sols par la population aussi, il ne faut jamais l'oublier... », a conclu le chef du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

« Le phénomène des érosions hydriques dans toutes les grandes villes du pays, où l'action des eaux de ruissellement déstabilise des masses entières des sols, s'explique par une forte occupation anarchique des sols par la population aussi, il ne faut jamais l'oublier... »

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

La France et le Secrétariat permanent actualisent les dossiers de coopération

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, et le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, ont souligné l'importance d'actualiser les dossiers en perspective sur lesquels les deux parties ont convenu de travailler main dans la main.

« Parmi les grands axes stratégiques sur lesquels nous allons nous pencher figurent la mise en place d'un Institut des hautes études maritimes et fluviales; l'installation d'une Ecole nationale à vocation régionale et sous-régionale sur la biodiversité », a fait savoir la diplomate française, Claire Bodonyi, à l'issue de son entretien avec le secrétaire permanent, le 18 décembre, à Brazzaville. Les enjeux stratégiques, économiques, climatiques et de développement ont allongé la liste des problèmes évoqués au cours de l'entrevue.

Les deux personnalités ont également planché sur les perspectives du travail à réaliser ensemble au sein des organisations sous-régionales; la Francophonie ainsi qu'au niveau de l'Organisation des Nations unies. En 2025, en effet, la France, en partenariat avec le Costa Rica, organisera le sommet des océans. A ce propos, la diplomate Claire Bodonyi a souhaité que le Congo soit un partenaire sur qui l'on peut compter.

L'ambassadrice de France a, par ailleurs, reconnu que le concept «action de l'Etat en mer et dans les eaux



Le secrétaire permanent et l'ambassadrice de France devant la presse/Adiac

continentales» renferme plusieurs réalités et potentialités. C'est d'abord à la façade maritime avec ses différents aspects de sécurité, d'économie bleue, halieutiques que tout le monde pense, a-t-elle fait constater. Cependant, l'opinion a un peu moins en tête les sujets du fleuve, notamment le grand fleuve Congo qui est un axe et une ressource majeure en termes, lui aussi, de ressources halieutiques, de sûreté, de sécurité et de grand trafic.

En rappel, pour bien mener sa mission à caractère interministériel, le secrétaire permanent, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, avait exprimé en février 2023 un certain nombre de besoins à l'ancien ambassadeur de France, François Barateau. Il s'était agi notamment de l'accompagnement de la France sur le renforcement des capacités maritimes et des eaux continentales, d'un accompagnement pour la Stratégie nationale des mers et des eaux continentales. L'échange du 18 décembre entre Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck et Claire Bodonyi s'inscrit donc dans la continuité de la coopération entre les deux parties.

Rominique Makaya